

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MUNICIPALITE DE TUNIS



AVIS D'APPEL D'OFFRES N°12/2018

Réalisation des travaux de revêtement de terrains de sport municipaux en gazon synthétique

La Municipalité de Tunis lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux de revêtement de terrains de sport municipaux en gazon synthétique répartis comme suit:

Lot n° 1 : Terrain El Khadra

Lot n° 2 : Terrain Taib Ben Ammar sis à El Omrane

Lot n° 3 : Terrain El H'rairia

Lot n° 4 : Terrain Ezzouhour

Lot n° 5 : Terrain Sidi El Aloui, Ali Belhouane et El Kabaria

Les sociétés spécialisées dans le revêtement en gazon synthétique (ayant l'activité secondaire inscrite au registre de commerce) et titulaires du cahier des charges ou d'un agrément approuvés par le Ministère de l'Equipement et de l'Habitat dans l'activité Voirie et Réseaux Divers, spécialité «**VRD0**» catégorie **1 et plus** ou les sociétés spécialisées dans le revêtement en gazon synthétique (ayant l'activité secondaire inscrite au registre de commerce) et ayant un sous-traitant titulaire du cahier des charges ou d'un agrément approuvés par le Ministère de l'Equipement et de l'Habitat dans l'activité Voirie et Réseaux Divers, spécialité «**VRD0**» catégorie **1 et plus**, peuvent prendre connaissance du dossier d'appel d'offres et le retirer tous les jours ouvrables, pendant l'horaire administratif à la Direction des Bâtiments Municipaux: 32 Avenue de Carthage - Tunis après paiement d'un montant de 50D pour chaque lot.

Les soumissions doivent être placées sous triple enveloppes cachetées.

L'enveloppe extérieure qui doit porter l'indication «À ne pas ouvrir, appel d'offres n°12/2018 pour la réalisation de revêtement de terrains municipaux en gazon synthétique lot n°...» contiendra, outre les pièces administratives requises mentionnées à l'article 7.3.3 du CAO, le cahier des clauses administratives particulières et le cahier des clauses techniques particulières signés ainsi que le cautionnement provisoire d'un montant correspondant à chaque lot conformément à l'article 8 du CAO valable **120** jours à compter du lendemain de la date limite de la réception des offres.

Cette enveloppe doit contenir deux enveloppes intérieures :

- une 1^{ère} enveloppe intérieure (une offre financière pour chaque lot) fermée et scellée sur laquelle est inscrite la mention « **offre financière lot n° ...** » contiendra les pièces financières indiquées à l'article 7.3.1 du CAO que l'intéressé a retirées de l'administration complétées et signées.

- une 2^{ème} enveloppe intérieure (une offre technique pour chaque lot) fermée et scellée sur laquelle est inscrite la mention « **offre technique lot n° ...** » contiendra les pièces techniques indiquées à l'article 7.3.2 du CAO que l'intéressé a retirées de l'administration.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Les offres doivent parvenir par voie postale sous pli fermé et recommandé ou par rapid-poste à la Municipalité de Tunis, Hôtel de Ville, La Kasbah –Cedex 1080 Tunis ou **en mains propres contre récépissé au Bureau d'ordre Central au plus tard le 22 mars 2018 à 10h.**

La date de la réception au bureau d'ordre central fait foi.

La séance d'ouverture des offres est publique, elle sera tenue le même jour le 22 mars 2018 à 10h 30 à l'Hôtel de Ville la Kasbah à la salle des réunions "Bloc B".

L'ouverture des offres techniques et financières se fera au cours de la même séance.